

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2016

Absents Excusés : Patrick CADENET, Sandrine FAVRE, Alain RASCOL

Secrétaire de séance : Elodie ALINAT

1- Projet de périmètre de la Communauté de communes issue de la fusion des Communautés de communes du Rougier de Camarès, du Pays Belmontais et du Saint-Serninois

Monsieur le Maire présente l'Arrêté préfectoral en date du 7 avril 2016 relatif au projet de périmètre de la Communauté de communes issue de la fusion des Communautés de communes du Rougier de Camarès, du Pays Belmontais et du Saint-Serninois, à compter du 1^{er} janvier 2017.

Le projet porte sur le territoire des communes suivantes : Arnac s/ Dourdou, Balaguiet s/Rance, Belmont s/ Rance, Brusque, Camarès, Fayet, Gissac, Laval-Roquecezières, Mélagues, Montagnol, Montfranc, Montlaur, Mounès-Prohencous, Murasson, Peux et Couffouleux, Pousthomy, Rebourguil, St Sernin s/ Rance, St Sever du Moustier, La Serre, Sylvanès, Tauriac de Camarès.

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité des présents (9 conseillers) ; 3 abstentions.

2- Assainissement de Briols :

* proposition de validation des travaux projetés

Monsieur le Maire présente le projet de l'assainissement collectif du village de Briols, concernant la mise en place d'un équipement d'assainissement pour traiter les eaux usées domestiques, et la reprise du réseau de transfert des eaux usées, aujourd'hui vétuste et inaccessible, vers la future station d'épuration à réaliser. Le coût de l'opération est estimé à 112 157.25 €.

* proposition d'approbation du plan de financement

Monsieur le Maire propose de réaliser les travaux selon le plan de financement suivant :

Dépenses (HT) : 112 157.25 €	Recettes (HT) : 112 157.25 €
- Réseaux eaux usées et branchement eau potable : 42 745 €	- Subventions Agence de l'Eau : 39 255.03 €
- Station d'épuration : 49 500 €	- Subvention Cons. Départemental : 22 431.45 €
- Prestations diverses (maitrise d'œuvre, levé topographique, essais...) : 15 300 €	- Autofinancement : 50 470.77 €
- Divers et imprévus (5%) : 4 612.25 €	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les travaux projetés, adopte le plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter les différents partenaires financiers pour un éventuel accompagnement.

3- Budget général : décision modificative n°1

Monsieur le Maire expose qu'il convient de prendre une décision modificative du budget général pour régulariser le budget primitif:

Budget primitif général- Section fonctionnement		
N° Compte et libellé	Dépenses	Recettes
678- Autres charges exceptionnelles	-13 248 €	
6811-042 Dotation aux amortissements	+13 248 €	

La décision modificative n°1 est adoptée à l'unanimité.

4- Contrat d'apprentissage

Monsieur le Maire indique qu'il a reçu une demande pour un apprentissage dans le cadre d'une formation Brevet Professionnel Aménagement.

Le Conseil municipal souhaite approfondir la question.

5- Questions diverses

Naudy ROUX demande que les comptes rendus des conseils communautaires soient publicisés.

Marie-Claude DECUP CAUMES fait un compte-rendu du conseil d'école et du comité de pilotage du périscolaire.

Naudy ROUX indique qu'il faut être plus attentif quand des entreprises interviennent pour des travaux : le pluvial a été bouché deux fois depuis le début du mois par le ciment lors du nettoyage.

Fin de séance à 23h30.